

Info Muni



Volume 145

Le 9 juillet 2013

**Prochaine réunion de
votre conseil municipal:
Lundi 5 août 2013**

Votre conseil en bref

Demande de CA – Dépôt à neige du Parc industriel

La Municipalité a autorisé la firme SNC-Lavallin inc. à faire la réfection des plans pour l'enfouissement du fossé et pour l'implantation d'un dépôt à neige au coût de 12 600 \$. La firme est mandatée à soumettre la demande de certificat d'autorisation concernant le dépôt à neige du parc industriel au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Recherche en eau

Les membres du conseil retiennent l'offre de Les Forages Nelson Gagné pour le forage de trois à quatre piézomètres pour la recherche en eau au prix estimé de 6 020 \$ avant taxes. Les travaux devraient avoir lieu dans la semaine du 8 juillet 2013.

Demande de dérogation mineure – lot numéro 4 819 255

Le conseil municipal a résolu de refuser la demande de dérogation mineure, soit l'implantation d'un bâtiment secondaire (garage) avec une remise rattachée ayant une superficie totale de 856,38 pieds carrés (79,56 m²) alors que la réglementation permet un maximum de 60 m²

Demande de dérogation mineure – lots numéro 3 582 009

Le conseil municipal a résolu d'accepter la demande de dérogation mineure, soit l'implantation de la marge de recul avant d'une résidence déjà construite à sept mètres virgule quatre-vingt-quatre (7,84 m).

Croix lumineuse

Une demande de prix a été faite auprès de 4 entreprises d'électricité pour la réfection du système d'éclairage de la croix lumineuse. La réfection du système électrique de la croix lumineuse sera faite par Armand Lehoux, électricien, le plus bas soumissionnaire au coût estimé de 8 000 \$.

Réfection du terrassement du Sacré-Coeur

La municipalité a demandé des prix à deux entrepreneurs pour la réfection du terrassement du Sacré-Coeur. La réfection du terrassement du Sacré-Coeur sera faite par *Hortibeauce*, le plus bas soumissionnaire au coût budgétaire de 4 100 \$ avant taxes.

Appui au Mont Cosmos

La municipalité de Saint-Elzéar donne son appui à l'Observatoire du Mont-Cosmos dans la présentation de sa demande d'aide financière et continue à contribuer aux divers projets de l'Observatoire du Mont-Cosmos en fournissant des services, du matériel et des équipements.

Travaux de la rue Principale

Dès l'autorisation du Ministère des Affaires Municipales; nous pourrons débiter les travaux sur la rue Principale. Les travaux devraient durer huit semaines.

Dans ce numéro :

MONT-COSMOS	2
MERCI DES ÉLÈVES DE 6E ANNÉE	2
MUNICIPALITÉ FLEURIE	2
FETES DE CHEZ NOUS	3
TRAGÉDIE AU LAC-MÉGANITIC	4
COURSE AMICALE	4
CAMP DE JOUR	5
SURETÉ DU QC	6
ENTRETIEN FOSSÉS SCEPTIQUES	6
MERCI AUX LIONS	7
PRÉVENTION INCENDIE	7
CHRONIQUE ÉCOLOGIQUE	8

Les membres du conseil vous souhaitent un bel été!

Info-Muni

OBSERVATOIRE DU MONT-COSMOS

■ L'Observatoire du Mont-Cosmos sera ouvert tous les vendredis et samedis du mois de juillet et d'août quand la température le permet.

Il est possible de s'informer si des animateurs seront présents

Courriel : info@montcosmos.com
Téléphone : 418-554-0326
Site web : www.montcosmos.com
Page Facebook Observatoire du Mont-Cosmos

Activités : visite de sentiers et belvédères; Observation du soleil; causeries sur les bases de l'astronomie; observation du ciel nocturne.

Coût : 10 \$/adulte 5 \$/enfant 20 \$/Famille

REMERCIEMENTS DES ÉLÈVES DE 6e année

■ Les élèves de 6e année et leurs parents tiennent à remercier leurs généreux commanditaires qui leur ont permis de vivre le projet « activités sportives » et « enriched english » durant l'année 2012-2013.

École Notre-Dame



de Saint-Elzéar

- Caisse Desjardins
- Fêtes de Chez Nous
- Texel
- Alimentation et Abattoir Vallée
- Escaliers Gilles Grenier
- Grue Éric
- Club Lions
- Constructions Imajs
- Bâti Forme
- Carrosserie Éric Verret
- Jimric
- Mécani-Beauce
- Entretien ménager Adèle
- Constructions Harold Turmel
- J.L. pneu mécanique
- Julie Poulin Ostéopathe
- Ferme Georgique
- Marie-Claire Express
- Roger Drouin Orthodontiste
- Voyages Fascination
- Clinique d'orthothérapie Yves Marcoux
- Constructions Guy Turmel & fils
- Coiffure Annick Marcoux
- Garage HLR
- Quicallerie Luc Sylvain
- Métal-Inov
- Électricité Noël Berthiaume
- Le Forgeron d'Or

Merci de votre contribution

Municipalité fleurie

■ Les membres du conseil tiennent à féliciter les propriétaires qui font un effort particulier afin de maintenir un terrain propre et invitant pour les passants. C'est avec les gestes de chacun qu'ensemble nous créons un milieu accueillant



FÊTES DE CHEZ NOUS

Depuis juillet 2012, les Fêtes de Chez Nous de St-Elzéar ont remis des dons à divers individus et organismes de notre paroisse. Voici la liste des dons attribués :

- Municipalité St-Elzéar (piscine);
- École Notre-Dame (cour d'école);
- Service des Loisirs (Terrain de jeux);
- Balle molle et Deck hockey;
- Hockey mineur St-Elzéar;
- Équipe d'Animation Locale (ÉAL);
- Centre plein air (ski de fond);
- Fabrique St-Elzéar (toiture église);
- Cercle des fermières;
- Club Lions (St-Jean Baptiste);
- Les Fleurons d'or;
- Clinique Médicale Ste-Marie;
- Fondation la Levée du Jour;
- École Notre-Dame (programme anglais-sport 6^e année);
- Club Lions de St-Elzéar « pourboires »;
- Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame « pourboires »;
- Service d'entraide « pourboires »;
- Service des incendies « pourboires »;
- Pied Rond, garde paroissiale «pourboires»;
- Soc. Alzheimer (dons décès);
- Fabrique St-Elzéar (dons décès);
- Cendrine L'Heureux (cheerleading);
- Alycia Lehoux (cheerleading);
- Emma-Rose Lehoux (cheerleading);
- Taina Roberge (cheerleading);
- David Lehoux (voy. Humanitaire);
- Benjamin Drouin (kin-ball);
- Xavier Caron (kin-ball);
- Emy Grenier (cheerleading);
- Pier-Luc Gilbert (volley-ball);
- Alexandre Bédard (volley-ball);
- Carolann Vallée (basket-ball);



POUR UN MONTANT TOTAL DE : 92 199.93 \$

Encore cette année, nous tenons à REMERCIER tous nos visiteurs, nos nouveaux et fidèles partenaires. C'est grâce à vous que le tout est possible !!!

Souper spectacle :

Jeudi, le 29 août 2013, aura lieu notre traditionnel souper spectacle suivi de l'humoriste **Patrick Groulx** et en première partie Louis T. Vous pourrez vous procurer des billets au dépanneur LY-CO, chez Alimentation Vallée et auprès des membres du comité. Le coût de chaque billet est de 35.00 \$.

Bénévoles :

Oyé! Oyé! Vous avez le goût d'être **bénévole** aux fêtes de Chez Nous qui auront lieu les 29-30-31 août et 1er septembre 2013, alors ne vous gênez pas de le mentionner à notre président Julien Nadeau au 418-389-7024 ou à un autre membre du comité que vous connaissez, sur le site Internet au www.fetesdecheznous.com et également sur notre page Facebook. On a toujours besoin de vous et on espère vous y voir nombreux!



TRAGÉDIE AU LAC-MÉGANTIC



La FQM invite les municipalités à faire preuve de générosité

Québec, le 8 juillet 2013 – À la suite de la terrible tragédie ferroviaire survenue en fin de semaine à Lac-Mégantic, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) invite, conformément aux souhaits des autorités locales, les municipalités et les MRC qui le veulent à faire des dons à la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge a mis sur pied un fonds spécial à l'intention des victimes de Lac-Mégantic. Déjà à l'œuvre sur place, elle est donc en mesure de déterminer où doivent être allouées les ressources.

La meilleure façon d'aider est de faire un don. Les dons en argent sont le meilleur moyen d'apporter une aide concrète et immédiate aux personnes touchées par cette catastrophe.

Des dons peuvent être effectués en ligne à l'adresse suivante : <http://www.croixrouge.ca/faites-un-don/faites-un-don-en-ligne/donnez-au-fonds-en-cas-de-catastrophe-au-quebec>

Les dons par chèque ou en espèces doivent être envoyés par la poste à l'adresse suivante :

Croix-Rouge canadienne
6, place du Commerce
Verdun (Québec)
H3E 1P4

Veuillez indiquer sur votre chèque, ou sur votre enveloppe pour les dons en espèces, *fonds Explosion Lac -Mégantic* afin que votre don soit dirigé adéquatement.

SECTION LOISIRS

COURSE AMICALE À ST-ELZÉAR- 21 SEPTEMBRE

L'invitation est lancée. Le 21 septembre, tous les résidents de St-Elzéar et les environs sont invités à se joindre à un événement de course/marche dans la municipalité. Jeunes et moins jeunes pourront relever le défi à la marche ou à la course qu'ils oseront se lancer.

1 km

2 km

5 km

10 km

Les trajets sont sur le point d'être établis. Tenez-vous informé sur la Page Facebook de : **Loisirs St-Elzéar de Beauce.**

Nous aurons assurément besoin de bénévoles lors de la journée d'activité. Faites-nous connaître votre intérêt. Les inscriptions se feront dès le mois d'août. En attendant... entraînez-vous entre amis ou en famille pour que tous ensemble, nous relevions le défi.



CAMP DE JOUR

Consign-o-ton le 6 juillet

Pour ceux qui ont manqué ou oublié le Consign-O-ton du samedi 6 juillet, il est possible d’y contribuer en allant porter vos consignes dans les endroits prévus à cet effet (épicerie, dépanneur). Vous pourrez ensuite apporter les sous au bureau municipal en précisant votre contribution pour le camp de jour de St-Elzéar. Les profits y sont directement distribués.

Merci de nous aider à faire une différence!

Souper spectacle le 8 août

Le spectacle de fin d’été du camp de jour sera présenté sous la formule de souper spectacle **le jeudi 8 août** au Centre communautaire. Les enfants et leurs moniteurs auront la chance de présenter une chorégraphie qu’ils auront élaborée pendant l’été. De plus, les enfants faisant partie du volet danse seront à l’honneur lors de cette soirée. Ils pourront présenter le spectacle d’ouverture et de fermeture.

Le spectacle est présenté pour toute personne qui désire y assister. Les billets seront en vente auprès des moniteurs et au bureau municipal durant la saison estivale.

Réservez votre date!



© www.123it.com



PISCINE MUNICIPALE OUVERTE

La piscine est enfin ouverte. Le bâtiment est en train de se finaliser. Les travaux en cours exigent votre collaboration et votre prudence pour la fréquentation du lieu de la piscine.

Voici l’horaire des bains libres :

LUNDI AU JEUDI	13H – 16H	17H30-20H	
 VENDREDI	13H – 16H	16H-17H (BAIN LONGUEURS)	17H30-19H30
SAMEDI-DIMANCHE	10H-12H	13H-16H30	

Quelques règles à suivre :

- Port du casque de bain obligatoire
- Les enfants de 6 ans et moins doivent être accompagnés d’un adulte
- Coût des baigneurs :
 - 0-5 ans : gratuit
 - 6 à 12 ans : 1 point
 - 13 ans et + : 2 points

Les cartes Point d’O sont en vente au bureau municipal.
Aucun paiement sur place

CARTE POINT D’O
12 POINTS*: 10 \$

CARTE POINT D’O
24 POINTS*: 20 \$

* 1 POINT 6 À 12 ANS
* 2 POINTS 13 ANS ET +

**S
E
C
T
I
O
N

L
O
I
S
I
R
S**

LA SURETÉ du QUÉBEC vous INFORME



À l'approche des vacances, nous sommes appelés à laisser notre résidence pour une période plus ou moins longue. Au Québec, une maison ou un appartement est « visité » toutes les quatre minutes, et dans la majorité des cas, deux à trois minutes suffisent aux voleurs pour s'introduire dans une demeure.

Quelques conseils pour faire échec aux voleurs :

- Rangez à l'intérieur tout ce qui pourrait faciliter le travail des voleurs comme une échelle ou des outils;
- Placez un système de minuterie sur vos lampes intérieures et extérieures et installez des détecteurs de mouvement;
- Verrouillez toutes les fenêtres sans oublier celles du sous-sol;
- Verrouillez toutes les portes même si vous êtes dans votre cour arrière;
- Burinez vos objets de valeur et apposez les collants qui indiquent que votre maison est protégée (burins disponibles gratuitement à nos bureaux);
- Faites visiter la maison par une personne de confiance et faites ramasser votre courrier;
- Demandez à un voisin de garder l'œil ouvert!
- Dressez une liste de vos objets de valeur indiquant la marque, le modèle, le numéro de série et prenez des photos. Cette liste aidera les policiers à retracer vos objets pour une réclamation auprès de votre assureur.

Bonnes Vacances!

« La déception ne vient jamais des autres, elle n'est que le reflet de nos erreurs de jugement. »

www.citation-du-jour.fr

FOSSE SEPTIQUE ENTRETIEN DU PRÉFILTRE

Le service de vidange d'installations septiques de la MRC Nouvelle-Beauce désire vous rappeler l'importance de faire l'entretien du préfiltre de votre fosse septique. En effet, depuis 2009, toutes les fosses septiques installées au Québec sont obligatoirement équipées d'un préfiltre. Il se peut également que certaines fosses installées avant 2009 soient munies d'un préfiltre. Ce dernier nécessite au **minimum un nettoyage annuel**, peu importe si votre fosse septique est vidangée ou non cet été. Cet entretien ne prend que quelques minutes et peut vous éviter beaucoup de dégâts et de soucis lors de refoulement. C'est la responsabilité du propriétaire à voir à l'entretien du préfiltre de sa fosse septique.

Référez-vous aux recommandations du fabricant pour connaître la façon de procéder. Cette intervention assurera le bon fonctionnement de votre système de traitement des eaux usées.

Si votre fosse possède cet équipement, il est généralement situé à la sortie de la fosse septique, dans la deuxième section. Retirez-le de son support et passez-le au jet d'eau clair.

Incendie de Forêt



L'été est maintenant arrivé et les activités en plein air ont la côte. Si vous prévoyez faire une activité en forêt, certaines précautions importantes sont à prendre afin d'éviter le pire. La SOPFEU (société de protection des forêts contre le feu) démontre qu'en moyenne 800 incendies affectent des centaines d'hectares de forêt, sur ce nombre 500 sont dus à une activité humaine. C'est pourquoi des mesures préventives doivent être prises afin de réduire le risque d'incendie.

Avant de faire un feu de joie à la maison ou en camping, il est très important de s'assurer qu'il est permis de le faire. Informez-vous auprès de votre municipalité de la réglementation en vigueur. De plus, vous devez savoir que la SOPFEU fournit de précieuses indications sur le niveau de danger d'incendie. Il est possible de connaître les conditions et les dangers d'incendie en consultant le site internet de la SOPFEU : <http://www.sopfeu.qc.ca/>. Des conseils et des recommandations vous y seront présentés.

Si vous campez ou faites un petit séjour en forêt, gardez en tête ces conseils de sécurité :

Si vous faites un feu en plein air :

- Choisissez un endroit dégagé (dégagez le tour du feu sur une largeur d'au moins 5 fois la hauteur du feu), à l'abri du vent et près de l'eau si possible,
- nettoyez l'endroit choisit pour faire le feu de toutes matières combustibles (feuilles, branches) afin d'éviter que le feu ne se propage au-delà du site que vous avez choisi et creusez afin d'être sur la terre ou le sable (afin d'éviter que votre feu ne se propage par les racines dans la terre), vous pouvez aussi mettre des pierres autour du feu.
- Si vous faites un feu en forêt, assurez-vous d'avoir à portée de la main de l'eau, un outil manuel (pelle, râteau, etc.) et du sable ou de la terre afin d'être en mesure d'éteindre votre feu en cas de problème ou avant d'aller dormir.
- Ne laissez jamais un feu sans surveillance.

De plus, si vous fumez, gardez à l'esprit que la cigarette est un acteur très important dans le déclenchement d'un incendie de forêt. Assurez-vous de l'éteindre convenablement avant d'en disposer.

En respectant ces consignes de sécurité, vous passerez du bon temps en plein air avec vos amis ou famille, et ce en toute sécurité.

Frédéric Turmel
Technicien en prévention incendie

MERCI AU CLUB LIONS

La Municipalité souhaite remercier le Club Lions de St-Elzéar pour l'organisation de la fête de la St-Jean. Avec une belle température, les participants ont eu droit à des jeux amusants pour les enfants, un magnifique spectacle de feux d'artifice, un bel hommage à M. Laurent Berthiaume ainsi qu'à une ambiance fort appréciée avec nul autre qu'Olivier Couture.



Merci et à l'an prochain!

672, avenue Principale
Saint-Elzéar, Qc
G0S 2J0

Téléphone : 418.387.2534
Télécopie : 418.387.4378
Courriel : direction@st-elzear.ca

Fondée en 1835, la municipalité de Saint-Elzéar croît avec un dynamisme hors pair. Entreprenariat beauceron, production agricole et festivités font de Saint-Elzéar un lieu où les affaires et les gens se rencontrent. L'Observatoire du Mont-Cosmos offre un panorama et des sentiers pédestres qui en mettent plein la vue. Les activités culturelles et sportives pour les jeunes et moins jeunes font de la municipalité un endroit où il fait bon d'y vivre. Bienvenue Chez Nous !
Visitez-nous au: www.st-elzear.ca

Chronique écologique:

L'Herbicyclage

L'herbicyclage est une pratique culturale qui consiste à laisser les résidus de tonte sur place, plutôt que de les ramasser. Cette façon de faire a de nombreux avantages environnementaux et économiques.

- 1 Diminution du temps requis pour tonte
- 2 Réduction des besoins en fertilisants
- 3 Diminution des besoins en eau
- 4 Diminution de l'incidence des mauvaises herbes
- 5 Réduction du volume de déchets

Bien que l'herbicyclage soit une méthode très simple à adopter, certains éléments sont à considérer :

- Une lame de tondeuse spécialement adaptée (déchiqueteuse) qui s'installe sur la majorité des tondeuses ou une lame de tondeuse bien affûtée et les brins de gazons secs.
- Une pelouse doit être de hauteur de 8 cm et tondue régulièrement, pas plus du tiers.
- Une tonte appropriée donne des résidus courts, non visibles, et facilement décomposables par microorganismes.

L'herbicyclage, une bonne pratique pour une pelouse durable.

Le comité d'embellissement écologique



Horaire du bureau

Heures d'ouverture du bureau municipal (saison estivale):

Lundi au jeudi: 8 h 30—12 h 13 h—16 h 30

Vendredi: 8 h 30—12 h

Téléphone: 418-387-2534 Site internet: www.st-elzear.ca